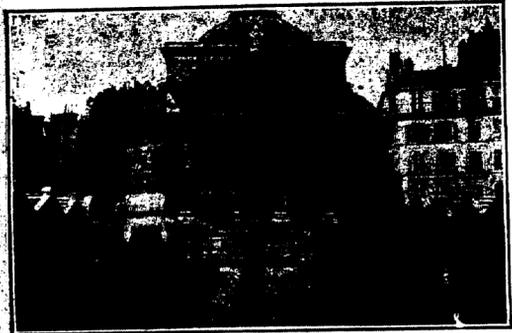


La Chapelle Expiatoire

Conférence faite à l'Athénée Louisianais

A la demande de plusieurs lectrices, nous publions ci-après "in extenso", la conférence que notre ami et collaborateur M. André Lafargue, officier de l'Instruction publique, avocat-conseil du consulat de France, a prononcée à la séance de l'Athénée Louisianais qui se tint dans les salons de M. et Mme Bussière Rouen, le 16 mai dernier.



VUE DE LA CHAPELLE

Au cours de mes pérégrinations à travers Paris il m'arrivait très fréquemment de remonter le Boulevard Haussmann, belle et spacieuse artère, qui conduit de la rue Talbot à l'avenue Friedland et de là à ce monument de gloire et de beauté artistique, l'Arc de Triomphe de l'Étoile. Une construction d'un agencement tout spécial attirait mon attention chaque fois que je me trouvais dans le voisinage de la rue d'Anjou. L'aspect plutôt funéraire de l'édifice m'intriguait fort. De la rue on ne voyait qu'un long mur au sommet duquel courait une série de petits toits triangulaires accolés les uns aux autres. Ce mur de trois côtés entourait une petite cour d'où émergeait une gracieuse coupole qui sans doute surmontait un bâtiment dont on ne pouvait distinguer du dehors ni le style ni les proportions. Le tout avait cette couleur sombre et indécise se rapprochant du gris noirâtre — couleur propre aux bâtiments qui sont restés pendant de longues années exposés aux outrages du temps, et qui leur donne un charme tout spécial. Je pris des renseignements sur cet édifice et l'on me dit que c'était "La Chapelle Expiatoire". Le nom évoqua tout d'abord dans ma pensée le souvenir des victimes du Bazar de la Charité. Il me trompait, il s'agissait du monument funéraire élevé sur l'emplacement de l'ancien cimetière de la Madeleine à la mémoire du pauvre Louis XVI et de l'infortunée Marie Antoinette. Il n'en fallut pas davantage pour me décider à visiter de suite cet édifice rappelant une des pages les plus sanglantes de la Révolution Française.

De cette visite j'ai emporté une impression ineffaçable. Certes j'ai vu à Paris des monuments dont la majestueuse beauté me remplissait de la plus grande admiration. J'ai visité des palais et des édifices de tous genres dont l'imposante architecture me hantait pendant de longs mois. Je n'oublierai jamais l'allure grandiose, l'aspect dominant et souverainement superbe de cet Arc de Triomphe de l'Étoile, dont chaque pierre, chaque motif sculptural proclament d'une façon éblouissante et merveilleuse les hauts faits des armées Napoléoniennes. L'émotion qui m'étreignit lorsque je me suis trouvé pour la première fois sous l'imposante coupole des Invalides, en face du tombeau du plus grand capitaine des temps anciens et modernes, Napoléon Bonaparte, restera éternellement gravée dans ma mémoire. Mais je me souviens aussi très bien des sensations éprouvées pendant la visite que je fis au monument érigé à la perpétuation du souverain qui fut la victime des passions politiques de son peuple et dont on peut dire sans esprit de partialité qu'il fut un roi bon, juste et vertueux et qu'il sut mourir avec le courage et la fierté dont la lignée royale à laquelle il appartenait avait toujours donné les preuves les plus éclatantes.

Pour arriver jusqu'à la Chapelle on doit traverser un gentil petit square dans lequel les enfants du voisinage surveillés par leurs bonnes ou leurs gouvernantes se livrent à de joyeux ébats. Une fois la grille franchie on se trouve dans une petite cour à l'aspect un peu sévère. Un jardin très bien tenu précède la Chapelle. De chaque côté d'une allée qui traverse le jardin d'un bout à l'autre s'étendent deux petites pelouses d'un vert tendre et d'une forme rectangulaire. Ces pelouses sont encadrées de plates-bandes dans lesquelles poussent

de jolis rosiers et de timides violettes. A gauche et à droite se dresse la série des constructions dont le style rappelle beaucoup nos anciennes tombes et qui ressemblent des pierres funéraires. On dirait des alcôves en pierre. La partie extérieure de ces arcades constitue le mur de clôture dont je vous parlais tout à l'heure et que l'on voit du Boulevard Haussmann. Au fond de ce jardin et en bordure sur la rue d'Anjou on a érigé un ravissant petit temple en pierre, dont la devanture est du style grec le plus pur. Quatre colonnes ioniques supportent un fronton triangulaire de forme classique, qui est orné au milieu d'un motif sculptural d'un très joli effet, et surmonté d'une croix. Le corps principal du bâtiment est composé de trois façades de forme semi-circulaire, le tout couronné d'un dôme central dont les assises reposent sur trois petits dômes situés de chaque côté et à l'arrière. Le reste de l'édifice rappelle un peu un catafalque.

Avant d'entrer dans cette chapelle on ne peut s'empêcher de laisser le regard errer encore une fois sur le cadre, qui s'offre à la vue — le jardin paisible avec sa verdure soignée et ses fleurs choisies, la suite de longues dalles disposées parallèlement à droite et à gauche, faisant angle droit avec le mur de clôture, dont une partie repose sous la petite galerie à arcades qui entoure la chapelle et dont l'autre vient toucher presque les plates bandes fleuries, et enfin le petit temple gracieux qui domine tout ce décor. On sent que c'est un domaine de paix et de repos. On y respire le calme et la quiétude. On voit de suite que l'endroit est fait pour le recueillement et la prière et qu'il est propice aux méditations sur les choses de l'au-delà. Cette impression devient encore plus intense lorsque le concierge vous raconte que sous les parterres que vous contemplez reposent plus de deux mille victimes de la Révolution Française, plus de deux mille corps de suppliciés. Et combien encore augmente votre émotion lorsque qu'on vous informe que sous les pierres tombales qui semblent recouvrir d'une armure de granit des guerriers géants, de 700 à 800 Suisses ont été enterrés. Ces Suisses, en véritables gardes du corps, alors qu'ils défendaient la personne du souverain et sa famille ont été massacrés. On est fortement très ému en pensant à l'héroïsme de toutes ces victimes, en songeant au calme et à la sérénité dont faisait preuve tous ces nobles lorsqu'ils étaient conduits à l'échafaud. C'est bien du reste le sentiment dont on doit être animé en pénétrant dans cette Chapelle dont le nom dit bien qu'elle a été érigée comme monument expiatoire et dont chaque pierre semble demander pardon à Dieu d'un moment d'aveuglement et de passion populaire.

Les portes de la Chapelle sont en bronze finement sculpté. Dès que l'on est entré dans l'édifice on se trouve dans une douce et limpide clarté qui descend de la coupole. L'intérieur est tout simplement une salle dallée qui renferme pour tout ornement deux groupes superbes. L'un d'eux représente Louis XVI et son confesseur lui disant ces paroles célèbres "Fils de St-Louis montez au Ciel", et l'autre représente la reine Marie Antoinette sous les traits de Mme Elizabeth, sœur du roi, soutenue par la Religion. Le premier groupe est du célèbre sculpteur Bosio. Les figures sont d'une noblesse d'expression exquise. Le roi vêtu de son man-

teau royal, le visage comme délavé d'une lumière surnaturelle et portant l'impression de la plus grande résignation, est agenouillé dans une attitude d'extase ineffable. A côté de lui se tient son confesseur, l'abbé Edgworth, sous les traits d'un Ange Consolateur, lui indiquant du geste la couronne des martyrs qui l'attend là haut. Au-dessous sur une tablette de bronze est gravé le texte complet du testament de Louis XVI, fait à la Tour du Temple, et daté du 25 décembre 1792. En présence de ce groupe admirable, en contemplant le pauvre roi j'ai revécu toute la dernière scène de son existence, dont l'histoire nous a fait part.

J'ai revu le roi conduit à travers les rues de Paris dans un humble tombeau, entouré de gardiens à la figure sinistre, coiffés du bonnet rouge et armés de piques et de haches; la populace injuriant sur tout son passage; le convoi arrivant à l'endroit où est dressé l'infâme guillotine; le peuple avec clameur demandant la tête du souverain; le roi digne et recueilli, accompagné de l'abbé Edgworth montant calmement les degrés de l'échafaud, puis adressant des paroles de pardon et de mansuétude à ses sujets, paroles qui sont immédiatement couvertes par un roulement de tambour; le bourreau le poussant brutalement jusqu'à la guillotine, le roi s'agenouillant et plaçant sa tête sous le couperet; son confesseur lui disant, les larmes aux yeux: "Fils de St-Louis montez au Ciel"; le bruit d'un défilé, un son mat et sourd, du sang qui jaillit, une tête qui va rouler sur l'échafaud, qui est saisie immédiatement par le bourreau et qui est exhibée à la foule en délire avant d'être jetée dans le panier. J'ai revécu cette scène, tous ces incidents me reviennent à la mémoire, et c'est le cœur bien serré que j'ai lu l'admirable testament du monarque supplicié, dont le texte est le suivant:

TESTAMENT DE LOUIS XVI.
Au nom de la Très-Sainte Trinité, de Père, de Fils et du Saint-Esprit, aujourd'hui 5^e jour de décembre 1792, moi, Louis XVI, Roi de France, enfermé avec ma famille dans la Tour du Temple à Paris, par ceux qui étaient mes sujets, et privés de toutes communications quelconques, même depuis le 11 du courant avec ma famille, de plus impliqué dans un procès dont il m'est impossible de prévoir l'issue à cause de la levée au jour, et dont on ne connaît aucune loi existante, n'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées et auquel je puisse m'adresser.

Je déclare ici, en sa présence, mes dernières volontés et mes sentiments. Je laisse mon âme à Dieu, mon créateur; je le prie de la recevoir dans sa miséricorde, de ne pas la juger d'après ses mérites, mais par ceux de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui s'est offert en sacrifice à Dieu pour nous, pour nous autres hommes, quelque endurcis que nous fussions, et moi le premier. Je meurs dans l'union de notre religion catholique, apostolique et romaine qui tient ses pouvoirs, par une succession non interrompue de saint-Pierre auquel Jésus-Christ les avait confiés; je crois fermement et je confesse tout ce qui est contenu dans le symbole, et les commandements de Dieu et de l'Eglise, les sacrements et les mystères tels que l'Eglise catholique les enseigne et les a toujours enseignés; je n'ai jamais prétendu me rendre juge dans les différentes manières d'expliquer les dogmes qui dérivent de l'Eglise de Jésus-Christ mais je me suis rapporté, et je m'en rapporte toujours, à Dieu créateur de la vie, aux décisions de ses supérieurs ecclésiastiques, à la sainte Eglise catholique, et à la discipline de l'Eglise suivie depuis Jésus-Christ.

Je plains de tout mon cœur nos frères qui peuvent être dans l'erreur, mais je ne prétends pas les juger, et je ne les aime pas moins en Jésus-Christ, suivant ce que la charité chrétienne exige et ce que je prie Dieu de me pardonner, tous mes péchés. J'ai cherché à les connaître scrupuleusement, à les détester, à m'humilier en sa présence. Ne pouvant me servir du ministère d'un prêtre catholique, je prie Dieu de recevoir la confession que je lui en ai faite, et surtout le repentir profond que j'ai d'avoir mis mon nom (quoique cela fut contre ma volonté) à des actes qui peuvent être contraires à la discipline de l'Eglise catholique à laquelle je suis toujours resté sincèrement uni de cœur. Je prie Dieu de recevoir la ferme résolution où je suis, s'il m'accorde la vie, de me servir, aussitôt que je le pourrai du ministère d'un prêtre catholique pour m'accuser de tous mes péchés et recevoir le sacrement de pénitence.

Je prie tous ceux que je pourrais avoir offensés par inadvertance (car je ne me rappelle pas avoir fait sciemment aucune offense à aucune personne) ou ceux à qui j'aurais pu avoir donné de mauvaises exemples ou des scandales, de me pardonner le mal que je puis leur avoir fait.

Je prie tous ceux qui ont de la charité d'offrir leurs prières aux miennes pour obtenir de Dieu le pardon de mes péchés. Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis, sans que je leur en aie donné aucun sujet, et je prie Dieu de leur pardonner, et de m'en pardonner, d'avoir été malentendu, m'ont fait beaucoup de mal.

Je recommande à Dieu ma femme, ma sœur, mes lantes, mes frères et tous ceux qui me sont attachés par les liens du sang ou par quelques autres manières que ce puisse être; je le prie de leur faire miséricorde sur ma femme et mes enfants et ma sœur, qui souffrent depuis longtemps avec moi, de les soutenir par sa grâce, s'ils viennent à me perdre et tant qu'ils resteront dans ce monde périssable. Je recommande mes enfants à ma femme, je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle pour eux; je lui recommande surtout d'en faire de bons chrétiens et d'honnêtes hommes; de ne leur faire regarder les grandeurs de ce monde, (s'ils sont enfants) ou les biens dangereux et périssables, et de tourner leurs regards vers la seule gloire solide et durable de l'éternité. Je prie ma sœur de vouloir bien continuer sa tendresse à mes enfants, et de leur tenir lieu de mère, s'ils avaient le malheur de perdre la leur. Je prie ma femme de me pardonner tous les maux qu'elle souffre pour moi et les chagrins que je pourrais lui avoir donnés dans le cours de notre union, comme elle peut être sûre que je ne garde rien contre elle, si elle croyait avoir quelque chose à se reprocher. Je recommande bien vivement à mes enfants, après ce qu'ils doivent à Dieu, qui doit marcher avant tout, de rester toujours unis entre eux, soumis et obéissants à leur mère, et reconnaissants de tous les soins et des peines qu'elle se donne pour eux, et en mémoire de moi. Je prie de regarder ma sœur comme une seconde mère. Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout au bonheur de ses concitoyens; qu'il doit tout oublier, tous les haïns et tous ressentiments et s'occuper tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que l'éprouve qu'il ne peut faire le bonheur des peuples, qu'en régnaient suivant les lois, mais en même temps, qu'un roi ne peut se faire respecter et faire le bien qui est dans son cœur qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu'autrement étant lié dans ses opérations et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile. Je recommande à mon fils d'avoir soin de toutes les personnes qui sont attachées à moi, et de leur faire connaître les circonstances où il se trouvera lui en donneront les facultés; de songer que c'est une dette sacrée que j'ai contractée envers les enfants de ceux qui ont péri pour moi, et ensuite, de ceux qui sont malheureux pour moi. Je sais qu'il y en a plusieurs parmi celles qui méritent attachées, qui ne se sont pas conduites envers moi, comme elles le devaient, et qui ont mérité le mépris de l'humanité; mais je ne puis m'empêcher de leur pardonner (surtout dans les moments de trouble et d'effervescence on n'est pas maître de soi, et prie mon fils, s'il en trouve l'occasion, de ne songer qu'à leur malheur.

et l'expression de ma sensibilité pour tous les soins et les peines qu'ils se sont donnés pour moi. Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paraître devant lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi.

Le groupe qui fait face à celui que je viens de vous décrire a été placé dans la Chapelle à la mémoire de Marie Antoinette, la gracieuse épouse de Louis XVI. La reine sous les traits de Madame Elizabeth, sœur du roi, en proie à la plus vive des douleurs semble demander à la Religion — qui est personnifiée par une femme à l'aspect noble et serein et qui s'appuie sur une grande croix, le soutien dont elle a tant besoin au milieu de tous les malheurs qui l'accablent. Pauvre reine, elle est bien l'épouée ou elle conviait ses charmes amies au petit hameau du Trianon pour jouer à la dernière. Adieu les parties de plaisir dans le beau parc de Versailles, les fastes de la Cour, les gentils amusements qui lui causaient tant de bonheur. C'est l'heure de la grande douleur, l'heure du supplice final, qui a sonné.

L'œuvre est belle et fait honneur au ciseau de son auteur. On ne peut oublier l'expression de joignant agonie dont le visage de la reine est empreint. C'est bien la douleur dans toute sa force, dans son intensité la plus vivace. Par contre les traits de la Religion sont gravés et respirent le repos et la sérénité. Il se dégage de cette physionomie la paix et le réconfort que semble demander si ardemment la malheureuse reine. Sur la face principale du piédestal on a fixé une tablette en bronze sur laquelle on a gravé le texte de la dernière lettre de Marie Antoinette à sa belle sœur, Madame Elizabeth. Ce groupe est dû au ciseau du sculpteur Gorbol.

L'intérieur de la Chapelle n'est orné que de ces deux groupes qui évoquent admirablement les souffrances décapités. Par un petit escalier on accède à une crypte domant sur la rue d'Anjou où se trouve un tombeau en marbre noir veiné de blanc dans lequel reposent avant leur transfert à St-Denis les dépouilles mortelles du roi et de la reine. A l'endroit même où le tombeau a été placé, en creusant la terre on retrouva les restes de Louis XVI et de Marie Antoinette, qui avaient été inhumés, comme ceux des victimes les plus illustres de la Révolution Française dans ce cimetière de la Madeleine, dont l'emplacement aujourd'hui est désigné par la chapelle et par le petit square dont je viens de vous parler. Une très jolie rosace surmonte le tombeau, sur lequel on a pieusement déposés deux couronnes qui portent les dates de la mort de Louis XVI et de son épouse bien aimée. J'ai salué ce tombeau et je me suis retiré.

En sortant du square qui donne sur la rue Pasquier mes regards se sont portés vers un immense édifice situé de l'autre côté du Boulevard Haussmann, à environ quatre cents mètres de la Chapelle Expiatoire. La devanture de cet immeuble s'illuminait de mille feux étincelants, la nuit commençant à se faire. Une foule élégante et bruyante entrant et sortait de cet endroit et se dirigeait vers un autre immeuble d'aspect semblable, situé à quelque distance seulement du premier sur le même boulevard. Ce grand bâtiment dont les lumières ruisselaient sur le boulevard c'était "le Printemps", l'un des plus grands magasins de Paris. "Quel contraste!" me dis-je "entre le temple que je viens de visiter, temple d'expiation, de prière et de mort, lieu de repos éternel, et là bas ce grand temple de la vanité et de la folie humaine, dont les fidèles si nombreux ne songent qu'aux joies et aux plaisirs de ce monde, sans relâche se précipitent dans ce tourbillon effroyable mais bien tentant que l'on appelle la "Vie Parisienne". Mais la vie n'est elle pas remplie de contrastes de ce genre; le gai côté le triste, le frivole frôle le sérieux et alors que d'autres chantent, d'autres pleurent. Paris est la ville humaine par excellence et forcément ces contrastes se rencontrent plus souvent dans son enceinte que dans d'autres villes. Du reste ce qui contribue beaucoup à donner à la Ville Lumière son charme si ensorcelant c'est encore cette note de contrastes.

Alors que je me livrais à ces réflexions la nuit s'était faite et lorsque mes regards se portèrent de nouveau sur la Chapelle Expiatoire je ne la voyais plus. A sa place il me semblait distinguer dans le noir rien qu'un échafaud, sur lequel se tenait debout un roi, les mains liées derrière le dos, les yeux levés vers le ciel tandis qu'un prêtre à ses côtés lui murmurait tout bas "Fils de St-Louis montez au Ciel".

Statue du Roi Louis XVI

Je voudrais pouvoir ici témoigner ma reconnaissance à ceux qui m'ont montré un attachement véritable et désintéressé, d'un côté, si j'étais sensiblement touché de l'ingratitude et de la déloyauté de ceux à qui je n'avais jamais témoigné qu'un cœur de bonté, à ceux, à leurs parents ou amis, de l'autre j'ai eu la consolation de voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montré; je les prie de recevoir mes sincères remerciements.

Dans la situation où sont encore les choses, je craindrais de les compromettre, si je parlais plus explicitement. Mais je recommande à mon fils de chercher toutes les occasions de pouvoir les reconnaître. Je croirais volontiers, cependant, les sentiments de la nation, si je recommandais ou vertement à mon fils, MM. de Chamille et Hue, que leur véritable attachement pour moi avait porté à se renfermer avec moi dans ce triste séjour, et qui ont osé en être les malheureux victimes. Je lui recommande aussi Cléry, des soins duquel j'ai eu tout lieu de me louer depuis qu'il est avec moi comme c'est lui qui est resté avec moi jusqu'à la fin, je prie MM. de la commune de lui remettre mes hardes, mes livres, ma montre, ma bourse et les autres petits effets qui ont été déposés au conseil de la commune. Je pardonne encore très volontiers à tous ceux qui me gardaient les mauvais traitements et les gênes sans nombre dont il ont été victimes, et je prie Dieu de leur pardonner, et de m'en pardonner, d'avoir été malentendu, m'ont fait beaucoup de mal. Je recommande à Dieu ma femme, ma sœur, mes lantes, mes

Chronique de la Ville

Le Parc de Ville

La commission du Parc de Ville a décidé d'avoir un registre à son quartier général, le 4 juillet, où pourront s'inscrire ceux qui sont désireux d'apporter leur contribution pour le maintien des concerts du dimanche pendant l'été. Cette fête du 4 juillet promet d'être très réussie. La commission a été heureuse d'obtenir de la "Overland Automobile Company," que sa fanfare de 50 membres consentit à donner un concert gratuit au Parc de Ville le 2 juillet.

Newsboys' Home

D'après un rapport du révérend J. M. Kellogg, curé de la "Newsboys' Home," les revenus de cette institution n'arrivent pas à couvrir ses dépenses. Les revenus annuels sont de \$10,207.74 et les dépenses \$9,247.27.

Dommmages intéressés

Mme Ella Simot Vallon intente un procès à la "Whitney-Central National Bank" et à diverses banques, et réclame \$90,000 de dommages intérêts. Dans sa pétition elle allègue avoir été accusée de fraude sans preuves. Les dommages sont énumérés comme suit: frais d'avocat, \$5,000; pour des souffrances mentales et physiques, anxiété et humiliations, \$25,000; pour diffusion et atteinte à sa réputation, \$50,000; pour indemnité, \$10,000.

Vol à la tire

M. Joseph Samue, wattman, portait sur lui depuis plusieurs mois une somme de douze cent dollars, montant d'un héritage. Il ne voulait pas, disait-il, laisser l'argent chez lui par crainte du feu. Alors qu'il se trouvait au Fort Espagnol, avec sa femme et ses deux enfants, assis sur un banc, Samue, portant la main à sa poche, s'aperçut que son porte-monnaie avait disparu. Il soupçonna deux individus qui étaient assis derrière lui d'être ses voleurs.

Moose Memorial

Un service des plus importants a eu lieu dimanche, en la Loge des Moose, coin Canal et Howard, où le spacieux gymnase avait été transformé en chapelle ardente et où, pour la première fois, suivant le nouveau rituel des 600,000 Moose répartis dans nos Etats Unis, la loge locale, devant une assistance nombreuse, venait témoigner son respect à ses frères décedés. Par un programme élaboré avec le plus grand souci d'art et de littérature, des flots d'harmonie ont été répandus en gaze de la haute estime et de la sympathie profonde inspirées par des frères bien-aimés.

Cette atmosphère d'art et de littérature avait gagné tous les assistants, les accordant au diapason de la sympathie et créant une inspiration qui gagna aussi bien le révérend père E. W. Hunter dans sa prière, que le "Past Dictator" Loys Carbone dans l'analyse touchante du "credo" des Moose, ainsi que le "Past Dictator" J. Alonzo Woodville, dans sa dissertation magistrale sur "l'Immortalité".

L'orchestre du professeur O'Connell avec l'Andante Religioso de Thomé et la Marche Funèbre de Chopin, les chœurs composés de membres du "New Orleans Musical Society," sous la direction habile et autorisée de leur chef, le professeur George L. O'Connell, donnaient leur concours à cette solennité. On chanta les chœurs suivants: "When Morning Dawns" (Carl Bohn) "The Lost Chord" (Sullivan) "Le Crucifix" (Faure), et l'on termina par cette envolée de ferveur religieuse, cet "Inflammatum et Ascensus" du Stabat Mater, chanté avec le caractère d'austérité et d'enthousiasme religieux que Rossini y a su mettre, par la voix chaude et entraînante de Mlle Cornelia Cooke, accompagnée des chœurs et de l'orchestre, qui semblait nous transporter vers l'Empyrée.

Les Moose ont décidé de perpétuer dorénavant la mémoire de leurs par ce service de houbas "Fils de St-Louis montez au Ciel".

Le festival de la police

Cette fête qui aura lieu le 29 de ce mois soulève le plus grand intérêt dans la police, car le département de la police depuis cinq ans, a distribué en charité la somme de \$14,000, produit des représentations de "minstrels" données annuellement dans ce but. Chaque année un festival est donné au bénéfice de la "Police Mutual Association." A n'en pas douter cette fête trouvera auprès du public l'accueil le plus favorable et le plus généreux appui.

M. le maire Martin Behrman, le surintendant Reynolds, le commissaire Newman et le capitaine Boyle, n'ont rien négligé pour donner tout l'éclat possible à cette réunion de gala, qui promet d'être un grand succès. Le comité d'organisation est composé de membres suivants:



Senior Capitaine John P. Boyle, Président du comité de la Fête.

Senior capitaine John P. Boyle, ex-officio; capitaine George Long, chef de la sûreté; président, les capitaines Paul Coman, Thomas Cape, Jos. M. Wheatley; les sergents Jos. J. Coarns, W. G. E. Seelhorst; l'agent Edward Fitzpatrick; Jos. Rojas, trésorier, et A. C. Phelps, secrétaire.

En vue d'un match qui aura lieu le 29, le sergent Peterson et le capitaine Wood, capitaines des deux équipes de baseball, déploient beaucoup d'énergie; quant au capitaine "Jack" Mahen, il a inventé un "curve" ingénieux qu'il a nommé "Poo Wee". Il affirme que la balle selon sa méthode passera sous le nez des membres de l'équipe Peterson, avec une vélocité foudroyante. On s'attend à des processus de la part du sergent Matt G. Roth, ancien membre de l'équipe de la "Gotton States League". Un bonnet de 85 sera présenté par le sergent Peterson au joueur qui accomplira le plus de points.

Pour les tournois de course, l'on prévoit une victoire de l'agent Horton, qui mesure en chaussons, 6 pieds 3 pouces, et qui appartenait à la "Rendon Swells Athletic Club". Maureau paraîtra sur le champ dans un costume ravissant qui fera l'admiration du public; une solle boue fondue, broyée de son père, Padin, l'homme mystérieux, pense accomplir des exploits remarquables, qu'il ne veut révéler, ayez patience, vous le verrez à l'œuvre.

Il y aura huit tournois de cours de 100 et 200 yards, pour hommes posant de 220 à 260 livres; tournoi à cheval par des agents de police; courses à pied; sauts à pieds joints; baseball, et courses de motocyclettes; une course par les "newsboys" et des porteporteurs de la police. Les enfants n'ont pas été oubliés, car il y aura des vues cinématographiques, "Punch et Judy", et jeux divers.

Rendons-nous en masse, aux "Fair Grounds", le 29 juin.

Nos remerciements à MM. A. C. Phelps et W. F. Bardin, pour l'aimable accueil fait au reporter de l'Abbeille.

Procès

James Wilkinson, avocat de la "Orleans Levee Board," a intenté un procès en \$5,000 de dommages intérêts à Robert Ewing, du "New Orleans States," pour avoir publié des articles lui portant préjudice.

Coups de revolver

La police recherche Brosi Mancello, colporteur italien, habitant 1901, rue Lafayette, qui a fait feu à deux reprises, sur deux garçons, dans le voisinage des rues Perdido et Bolivar. Les gamins, qui n'ont pas été atteints, avaient lancé des cailloux sur Mancello.